

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 septembre 2020

PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3234)

Retiré

AMENDEMENT

N ° AC356

présenté par
M. Le Bohec et Mme Calvez

ARTICLE 10

Compléter l'alinéa 6 par la phrase suivante :

« Cette évaluation périodique porte également sur les objectifs atteints et visés en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et en matière d'inclusion. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent alinéa vise à ce que soient mesurés les efforts réalisés et escomptés en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.